



## Résumé de la situation de sécurité alimentaire

### Sommaire

#### Résumé de la situation de sécurité alimentaire (p.1)

#### Les fourmis envahissantes, quelle solution à apporter? (p.2)

#### Analyse de la disponibilité alimentaire (p.2)

#### -Pluviométrie (P.2)

#### -Situation agricole, élevage et aide alimentaire (P.2)

#### Accès aux aliments (p.3)

#### Conclusion et Recommandations (p.4)

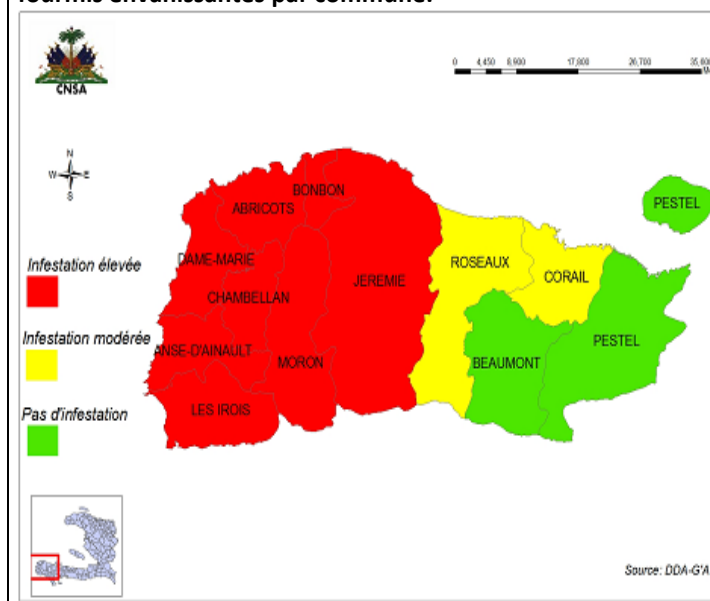
La situation alimentaire de la Grand' Anse est actuellement stable, les récoltes de printemps s'étant avérées bonnes. Sauf pour le haricot dont les récoltes ont été perdues à près de 70%, dues à un déficit hydrique et aux problèmes phytosanitaires (incidence des insectes tels que fourmis, marocas, chenille). Le département affiche jusqu'au mois de septembre une bonne disponibilité alimentaire qui garantit une certaine accessibilité des aliments de base, les prix ayant évolué à la baisse.

Une bonne récolte de maïs et de vivres alimentaires (patate, igname, banane) a été observée dans tout le département. Les fruits citriques (chadeque, grenadia, orange) et l'igname sont en abondance à fond Cochon et haute Voldroque, mais sous valorisés à cause du problème d'écoulement dû au mauvais état des routes et d'absence de moyens de stockage et de transformation. La campagne d'été s'annonce par ailleurs très prometteuse en raison des conditions climatiques favorables (bonne pluviométrie) et de la quantité considérable de semences déjà mise en terre. Les conditions de sécurité alimentaire sont ainsi considérées stables en septembre, pour l'ensemble du département. Toutefois, dans les zones infestées de fourmis envahissantes, la situation pourra se détériorer dans les prochains mois. En effet, leur présence a de grandes incidences sur certaines cultures (surtout le maïs, la canne à sucre et la patate douce) dans environ dix (10) communes dont Dame-Marie, Jérémie, Bonbon, Abricots, Irois, Roseaux, Corail, Chambellan, Moron et Anse d'Hainaut (figure 1). Dans les zones où l'incidence est la plus grave, certains agriculteurs ont abandonné ces cultures et même leurs maisons.

Au mois de mai 2010, le MARNDR menait une campagne d'aspersion et de sensibilisation dans 22 sections communales du département afin de contenir cette peste qui tend à paralyser les activités du secteur agricole. Malgré l'efficacité des insecticides utilisés, les bestioles continuent de s'accroître et de se répandre, la quantité utilisée pour les éradiquer étant insuffisante. Ainsi, les ravages causés par les fourmis, couplés aux risques d'intempéries liées à la période cyclonique, peuvent compromettre la réussite de la campagne d'été, dont les récoltes sont prévues pour octobre et novembre. De surcroît, le teshen (ren kase en créole) est en passe de décimer la population porcine du département de la Grand'Anse. Aucune solution n'est encore apportée pour aider les éleveurs à sauver leur cheptel porcin.

Face à ces constats, les actions recommandées ici se révèlent d'une importance capitale à court et moyen terme. Il s'agit de: i) Prolonger la durée de la campagne contre les fourmis envahissantes en augmentant l'effectif des motivateurs et des agents d'aspersion et en élargissant la sensibilisation dans les sections non encore infestées; ii) Rendre fonctionnel le service phytosanitaire de la DDA-G'A pour un accompagnement de proximité dans le contrôle des pestes et plus particulièrement les fourmis envahissantes; iii) Mettre en place des programmes à caractère communautaire à haute intensité de main d'œuvre en vue d'améliorer le revenu des ménages; iv) Élaborer et mettre en œuvre un plan de contrôle de la maladie teschen; v) S'assurer que le prepositionnement des produits et autres moyens nécessaires pour intervenir en cas de désastre soit mis en place; vi) Mettre en place un plan de gestion post-récolte des produits fruitiers et vivriers, notamment l'arbre véritable, en vue d'étendre leur disponibilité.

Fig.1: Département Grand'Anse : Niveau d'infestation des fourmis envahissantes par commune.



## Les fourmis envahissantes, quelle solution à apporter?

Les agriculteurs de la Grand' Anse n'ont pas cessé d'appeler à l'aide, face aux fourmis envahissantes qui ravagent leurs plantations et leur bétail. Détectées depuis 2007 à Marfranc, 7<sup>e</sup> section communale de Jérémie, les fourmis n'ont pas mis du temps pour se multiplier et se répandre au point de gagner environ huit (8) autres communes du département : Chambellan, Moron, Dame-Marie, Bonbon, Abricots, Irois, Roseaux, Anse d'Hainault. Elles s'attaquent spécialement aux champs de maïs, de canne à sucre et de patate douce. Certains agriculteurs ont abandonné ces cultures, voire même leurs maisons dans les zones où l'infestation est plus sévère. Cette situation inquiète presque toute la population Grand'Anselaise et représente un obstacle majeure aux principales activités du secteur agricole du département.

Les risques d'une diminution de la production agricole augmentent. Ce qui entrainerait une baisse du revenu des agriculteurs des zones affectées. Toutes choses égales par ailleurs, une baisse de la production et du revenu n'aura d'autre issu qu'accentuer l'incidence de l'insécurité alimentaire sur les populations pauvres. Face à cette situation inquiétante, le MARNDR a mené une campagne d'aspersion et de sensibilisation au cours du mois de mai 2010, dans 22 sections communales du département, en vue de circonscrire et d'enrayer ce phénomène. Compte tenu de la carence d'insecticides, les actions entreprises ont été limitées à l'aspersion de l'intérieur des maisons et les cours, et la pose de pièges dans les 10 sections communales où la présence des fourmis a été notifiée. Dans les communes non encore infestées, les autorités locales ont procédé à la sensibilisation des populations en vue de les préparer à faire à cette éventualité.

Mais devant l'inefficacité des actions entreprises, l'infestation prend une proportion presque démesurée: actuellement, 40% des sections communales (soit 19 sur 47) sont infestées de fourmis. Devant la gravité de la situation, le MARNDR lance actuellement (septembre) une nouvelle campagne d'aspersion en utilisant plus de produits et intervenant aussi, cette fois, au niveau des parcelles. Les résultats s'annoncent positifs moyennant une augmentation du nombre d'agents par section et de la durée d'intervention. Vue l'ampleur de ce problème, et la nécessité d'en trouver une solution durable, ne faudrait-il pas intensifier l'intervention?

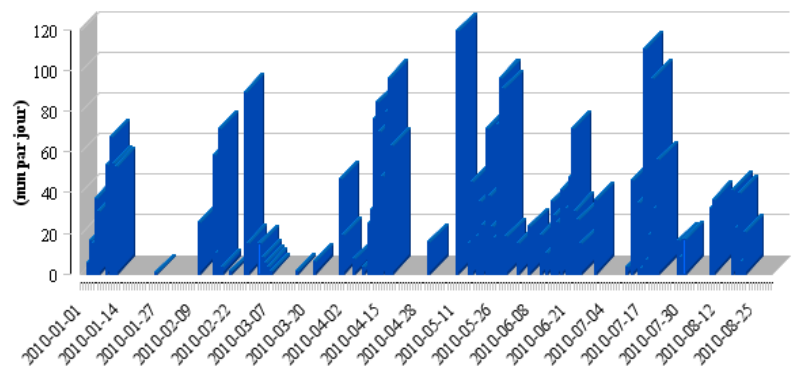
## Analyse de la disponibilité alimentaire

Cette analyse prend en compte quelques déterminants principaux de la disponibilité alimentaire: conditions climatiques, situation agricole et de l'élevage.

### -Pluviométrie (cas de Beaumont)

Une irrégularité a été observée dans la pluviométrie de Beaumont pour la période Janvier-août 2010. Ce phénomène a eu principalement comme incidence, la germination sur pied des haricots semés tardivement durant la campagne de printemps 2010, occasionnant ainsi la perte de la récolte à près de 70%.

Fig. 2 : Pluviométrie de Beaumont-Janv-sept 2010



Source: BAC Beaumont

Les pluies commencent en janvier, puis diminuent jusqu'à atteindre son plus bas niveau au mois de Mars. Accompagnées de forts vents, elles se sont poursuivies en augmentant, pour décroître au mois de Juin. Les plus fortes précipitations ont été enregistrées dans les dernières décades du mois d'avril et de mai.

### -Situation agricole et de l'élevage

Malgré la perte de la récolte d'haricot du printemps dans les grandes zones de production (Haute voldroque, haute Guinnodee, Fond Cochon...) occasionnée par le retard des pluies et les ravages des insectes (chenilles), la Grand' Anse affiche une situation alimentaire normale. Celle-ci s'explique par une grande disponibilité de produits agricoles dans

les différentes aires agroécologiques du département, notamment au niveau de la vallée de voldroque tels que: l'arbre véritable, la banane, le maïs et les fruits citriques (tangelo, chadèque). Les zones de montagne, ont aussi enregistré une grande récolte d'igname et de fruits (corossol, avocat, chadèque, grenadia..). On y observe actuellement des parcelles emblavées d'igname, de maïs et d'haricot. Par ailleurs, suite à la distribution de 90 milles tonnes de semences d'igname (minisets) par diverses organisations paysannes et ONG intervenant dans le département, une augmentation de la production est attendue si aucun facteur limitant ne vient compromettre le développement de la culture. Dans certaines poches à vocation maraichères (haute voldroque, Montagnac) la saison vient de démarrer.

Cependant, la présence des fourmis et d'autres insectes (marocas, chenille), préjudiciable aux cultures, ajoutée aux risques d'intempéries, inquiète plus d'un sur la réussite de la campagne d'été. Tout cela représente un facteur limitant pour l'Agriculture dans le département. Les cultures dont les rendements risquent d'être affectés sont : le maïs, la canne à sucre, la patate douce, l'igname et le manioc.

Sur le front de l'élevage, le teshen, dont la présence a été détectée en janvier 2010, prend de l'ampleur. Aucune intervention concrète n'a été faite jusqu'à date. Selon les cadres du service de santé animale de la DDA-G'A, il est difficile de trouver des vaccins pour prévenir et éradiquer cette maladie qui est d'ailleurs en voie de disparition dans le monde. Entre temps, dans la Grand 'Anse, la population porcine est en passe d'être décimée.

### Accès aux aliments

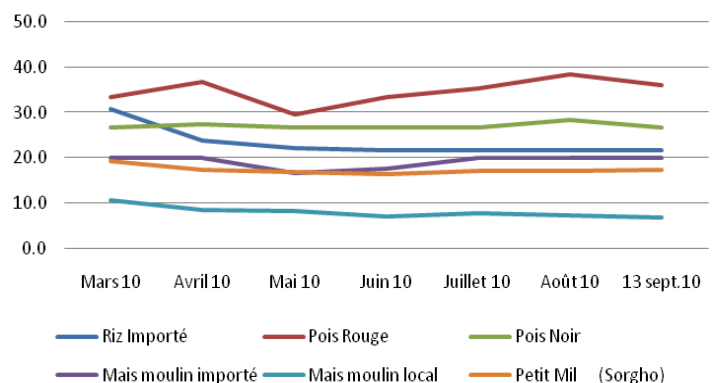
La baisse des prix dans le secteur alimentaire, les travaux de construction de la route reliant Cayes Jérémie sont des déterminants de l'accès aux aliments. Pour ce qui concerne les prix des produits alimentaires, le graphique ci-contre montre une certaine stabilisation au niveau des céréales (riz importé, maïs moulu local et importé, peti-mil) entre juillet et Août et même jusqu'à la première quinzaine de septembre sur le marché principal de Jérémie. Le prix moyen des pois noir et rouge a expérimenté de légères baisses. Par exemple, le prix moyen de la marmite de six livres du pois rouge se situe à moins de 40 gourdes tandis que celui du pois noir à moins de trente gourdes.

Un fait saillant à souligner est la hausse significative du prix moyen du charbon de bois. En effet, le prix du sac de 100 kilo a augmenté de 58% en moins d'un mois au niveau de la ville de Jérémie, passant ainsi de 175 HTG (mi-août 2010) à 300 HTG (début sept 2010). Cette hausse significative met aux abois la population de la ville.

Selon plusieurs observateurs, cette situation s'explique, d'une part, par l'amélioration de l'état de la route Cayes-Jérémie, suite au démarrage des travaux de construction initiée depuis quelques mois. Ceci ouvre la voie à de nouvelles perspectives aux producteurs et commerçants du charbon. Ces derniers préfèrent offrir leur produit à Port-au-Prince où les prix offerts sont jugés meilleurs que sur les marchés de Jérémie. Ce qui fait diminuer l'offre de charbon, provoquant normalement une augmentation du prix de celui-ci dans la commune.

Plus d'un s'interrogent sur l'impact de cette situation sur la sécurité alimentaire des résidents de la ville, qui en général n'utilisent que le charbon comme source d'énergie servant à la cuisson. Il faut commencer à réfléchir également sur l'impact négatif de l'augmentation de la demande de charbon dans la commune. En effet, une telle situation porterait les agriculteurs à abandonner les cultures traditionnelles pour se consacrer à la production de charbon, ce qui accentuerait les incidences négatives sur l'environnement naturel.

Evolution des prix moyens des céréales et du pois, marmite de 6 lbs. en gde, Mars/13 sept. 2010, commune de Jérémie



## Conclusion et recommandations

En somme, la situation alimentaire de la Grand' Anse est stable. Le département affiche jusqu'au mois de septembre une bonne disponibilité alimentaire, les récoltes de printemps s'étant avérées bonnes (sauf pour le haricot). Toutefois, la campagne d'été est menacée à cause, d'une part, des attaques des insectes et, d'autre part des risques majeurs liés aux aléas climatiques, spécifiquement les cyclones. Les actions suivantes se révèlent d'une importance capitale à court et moyen terme :

- Prolonger la durée de la campagne de contrôle des fourmis envahissantes en : augmentant l'effectif des motivateurs et des agents d'aspersion et élargissant la sensibilisation dans les sections non encore infestées;
- Rendre fonctionnel le service phytosanitaire de la DDA-G'A pour un accompagnement de proximité dans le contrôle des pestes et plus particulièrement les fourmis envahissantes;
- Mettre en place des programmes d'intérêt communautaire à haute intensité de main d'œuvre en vue d'améliorer le revenu des ménages;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de contrôle de la maladie teschen;
- S'assurer que le repositionnement des produits et autres moyens nécessaires pour intervenir en cas de désastre soit mis en place;
- Mettre en place un plan de gestion post-récolte des produits fruitiers et vivriers, notamment l'arbre véritable, en vue d'étendre leur disponibilité.

**Vos conseils et suggestions seront les bienvenues afin de rendre le bulletin plus utile**

*Pour tout commentaire contacter :*

*Agronome Ronald Toussaint: [ronaldforever2@yahoo.fr](mailto:ronaldforever2@yahoo.fr), Tél: 3732-0972*

*Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) : 2257-6333 ou [publication@cnsahaiti.org](mailto:publication@cnsahaiti.org)*

*Ou Saint-Val Raynold : 3416-4519; [rsaintval@cnsahaiti.org](mailto:rsaintval@cnsahaiti.org)/[raynoldno@yahoo.fr](mailto:raynoldno@yahoo.fr)*